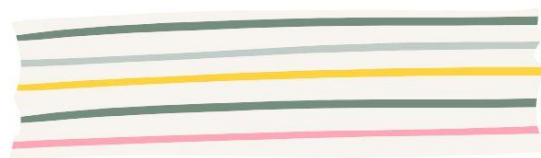




# Projet pédagogique

Année 2026



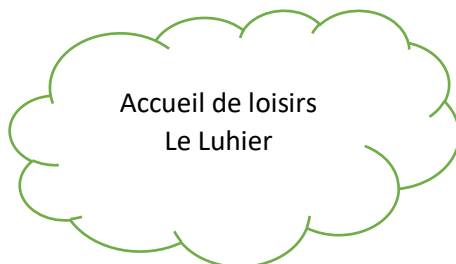
**“Vivre ensemble !”**



Accueil de loisirs Le Luhier  
2 La Combe bon - 25210 Le Luhier  
[al.leluhier@famillesrurales.org](mailto:al.leluhier@famillesrurales.org)

## Présentation générale

Site de la Fédération  
Familles Rurales du Doubs



Une trentaine de familles  
servant les services d'accueil

Périscolaire accueillant des  
enfants scolarisés à l'école du  
Luhier, Mont de Laval et  
Plaimbois du Miroir.

L'accueil de loisirs a pour vocation d'offrir aux enfants un espace éducatif, récréatif qui répond à des besoins importants pour les parents, besoins de garde, de sécurité et d'apprentissage à la vie quotidienne en collectivité et en loisirs collectifs.

L'ACM (Accueil collectif de mineurs) doit prendre en compte l'individu à part entière, nous devons l'aider à s'exprimer, s'épanouir, à se construire pour l'amener à être autonome.

Le projet pédagogique de l'ACM constitue une réflexion collective qui définit les objectifs éducatifs et les moyens que nous mettrons en œuvre pour que l'enfant passe des temps d'activités les plus agréables possibles.

### Où nous trouvez ?



Accueil de loisirs Le Luhier  
2 La Combe Bon - 25210 Le Luhier  
06 38 90 05 33  
al.leuhier@famillesrurales.org  
<https://www.famillesrurales.org/leuhier/>

### Publics accueillis

Maternelle : 3 à 6 ans

Primaire : 7 à 12 ans



Le périscolaire accueille des enfants qui sont scolarisés aux écoles de Mont de Laval, Le Luhier et Plaimbois du Miroir.

## Horaire périscolaire

Le périscolaire ouvre le matin de 6h45 à 8h30, le midi de 11h30 à 13h30 et le soir de 16h30 à 18h30.

Durant le temps de périscolaire, l'enfant est en jeu libre. Les animateurs peuvent proposer des activités qui ne seront pas imposés aux enfants. Le jeu libre favorise l'autonomie des enfants ainsi que leur imaginaire. L'équipe d'animation a pour rôle dans ces moments-là d'accompagner et encourager les enfants dans leurs démarches.

## Journée type

**6h45 – 7h30** : Accueil des enfants échelonnés, jeux libres et petit déjeuner en parallèles.

**7h30 - 8h00** : Temps de jeux libres où un animateur peut proposer des activités (bricolage, jeux de société...). A la fin de ce temps de jeux, les enfants participent au rangement et si besoin au nettoyage de l'espace jeu (nettoyer la table...).

**8h00 – 8h10** : Les enfants s'habillent et se prépare pour aller à l'école.

---

**11h40 – 11h45** : Les enfants de maternelle et de CE1/ CE2 arrivent au périscolaire avec le bus. Une fois dans les locaux, ils se déshabillent (chaussures, manteaux...) et se lavent les mains.

**11h50** : C'est le début du service. L'entrée est servie aux enfants en fonction de leurs goûts, s'ils n'aiment pas, une minuscule portion leur sera servie pour qu'ils puissent goûter.

**12h10** : Les CM1/CM2 arrivent, les plats froids sont déjà sur leur table. Une animatrice veille à ce que les enfants goûtent également. Pendant ce temps, une autre animatrice sert les plats chauds aux maternelles et primaires. Les CM1/CM2 se servent seuls afin de les rendre autonome, une animatrice est toujours à veiller sur ce qu'ils font.

Les enfants participent aux tâches collectives à l'aide d'un tableau de tâches (distribution pain, fromages, dessert mais aussi débarrassage ou nettoyage des tables)

**12h45/50** : A la fin du repas, une animatrice peut proposer une activité. Les enfants peuvent également faire des jeux libres ou aller jouer dehors si le temps le permet.

**13h05 – 13h10** : Préparation pour aller à l'école et retour en bus.

---

**16h40 – 16h45** : Les enfants de maternelles et de CE1/CE2 arrivent au périscolaire avec le bus. Une fois dans les locaux, ils se déshabillent (chaussures, manteaux...) et se lavent les mains.

**16h50** : C'est l'heure du goûter ! Les menus des gouters sont établis par l'équipe d'animation. On essaye de varier les plaisirs en respectant les normes des diététiciens.

**17h05** : Les CM1/CM2 arrivent, se lavent les mains et rejoignent le groupe au goûter.

**17h10** : Jeux libres. Les animateurs peuvent proposer des activités qui ne seront pas imposés aux enfants. Les enfants qui le souhaitent peuvent faire leurs devoirs dans un endroit à

l'écart des autres enfants. Départs échelonnés des enfants avec leurs parents ou personnes désignés par la famille.

**18h30** : Fermeture de l'accueil.

### L'équipe d'animation

L'équipe d'animation est une équipe diplômée et qui a de l'expérience avec les groupes d'enfants

#### Directrice :

Lise VERGUET

BPJEPS LTP



#### Animatrices :



Constance BAULARD

Animatrice CQP

Sarah MONNIN

Animatrice BAFA



### Locaux

Le local de l'accueil de loisirs est la salle des fêtes de Le Luhier qui est loué par l'AL, on y retrouve une grande salle qui est « séparée » en deux : un côté repas avec des tables et chaises, l'autre côté un espace de jeux.

Une cuisine semi professionnelle équipée d'un four pour réchauffer les plats de Château d'Uzel est mis à disposition.

Un espace rangement nous est également mis à disposition pour nous permettre de ranger les affaires du périscolaire lors de la location de la salle.

### Budget

Des budgets sont donnés à l'accueil de loisirs, afin de pouvoir fonctionner et mettre en place les différents projets définis par l'équipe d'animation.

Ces budgets sont ventilés comme suit :

- Alimentaires (déjeuner, activité cuisine)
- Petites fournitures
- Fournitures administratives

- Fournitures d'hygiène
- Projet et sorties pédagogiques
- Prestations d'intervenants extérieurs
- La gestion du budget s'effectue sur une année civile.
- Modalités de fonctionnement

### Réunions

Des temps de réunions sont mis en place avec l'équipe d'animation afin de préparer tous les temps d'animations, à raison de 1 heure par semaines. Ces réunions permettent de mettre en place les programmes du périscolaire ainsi que de parler des problématiques de relationnels, de pédagogies, d'autoformation, de ressources humaines...

### Classeurs administratifs

Dans le bureau de la direction, des classeurs administratifs sont disponibles. Ils sont à l'intérieur du placard administratif. Ils peuvent être consultés à tout moment.

- Le projet éducatif
- Le projet pédagogique de l'année en cours
- Le registre de sécurité : les recommandations de sécurité et évacuation
- Plusieurs exercices d'évacuation sont pratiqués tout le long de l'année à divers moments de vie au périscolaire.
- Le classeur du personnel : diplômes et vaccins de chaque salarié
- Les programmes d'activités
- Les projets d'animations

### Modalités d'inscription

Dans la structure, nous accueillons des enfants qui sont scolarisés dans les écoles du Luhier/ Mont de Laval/ Plaimbois du Miroir. Les familles peuvent contacter la direction pendant les heures de permanences pour demander une feuille de pré-inscription ou la retrouver sur le mini site de la structure, ensuite la directrice pourra créer un "portail famille" sur Synergie. En effet, les inscriptions passent par une plateforme sur internet. Une fois que la famille possède ses codes d'accès, c'est à elle de compléter le dossier de l'enfant.

Attention aucunes inscriptions ne sera possible si le dossier de l'enfant n'est pas complet (vaccins à jour, assurance extrascolaire...) et le dossier de l'enfant est à remettre à jour à chaque rentrée scolaire de Septembre.

Les familles peuvent inscrire les enfants au mois ou au trimestre selon les besoins de celles-ci. Elles peuvent inscrire les enfants jusqu'à 48 heures (jours ouvrés) avant le jour souhaité même chose pour les désinscriptions.

Tranches QF	Tarifs Périscolaires						
	0-350€	351-800€	801-1000€	1001-1350€	1351€ et 1700€	1701 à 2100€	sup à 2100€
*Matin accueil échelonné 6h45 à 8h30 tarifs à l'heure, facturation au 1/4 d'h (petit dej jusque 7h30)	2,22 €	2,46 €	2,76 €	2,96 €	3,20 €	3,40 €	3,60 €
Repas 11h30-13h30	5,94 €	6,25 €	6,79 €	7,11 €	7,43 €	7,74 €	8,06 €
Soir 16h30-18h30, tarifs à l'heure, facturation au 1/4 d'h	2,22 €	2,46 €	2,76 €	2,96 €	3,20 €	3,40 €	3,60 €

\* petit dej compris

#### aids aux temps non libres déduites

##### Application du Tarif :

Le quotient familial est calculé par la Caf pour l'ensemble des allocataires.

Pour obtenir ce quotient nous devons posséder : Votre numéro d'allocataire

Pour les quotients non connus sur CAFPRO ou les allocataires des autres caisses,

la photocopie du dernier relevé d'avis d'imposition sera demandée.

En cas de non communication de l'autorisation de consulter le quotient ou des pièces justificatives,

le barème le plus élevé sera automatiquement appliqué.

##### Modalités et modes de paiement :

Les factures doivent être payées à la date d'échéance.

Par prélèvements, ou par défaut chèque à l'ordre de Familles Rurales Fédération du Doubs, chèques vacances ANCV et exceptionnellement (pour des raisons de sécurité) en espèces.

##### Aides possibles :

CAF, MSA, comité d'entreprise sous certaines conditions et sur présentation des justificatifs.

## Finalités d'accueil

Les enfants sont reconnus comme des personnes à part entière. Nous voulons leur partager les valeurs du respect, du partage et de la vie de groupe.

L'animateur doit avoir le souci constant de veiller à la sécurité physique, morale et affective des enfants.

L'animateur doit inciter l'enfant à découvrir de nouvelles choses et de nouveaux goûts pour le développement des enfants. L'équipe d'animation connaît les différents rythmes des enfants. (Besoin de temps calme, temps de repas, temps d'activité...etc)

A table, celui-ci demandera aux enfants de goûter tous les plats qui lui seront servis. Pour que l'on sache si nous aimons ou pas un aliment nous devons le goûter au minimum 7 fois.

L'animateur aura la charge de partager le repas avec les enfants dans la mesure du possible (tables trop basses du côté des petits), il aura également la charge de servir les repas et d'accompagner les enfants à la participation des tâches lors du repas. La répartition de ces tâches est établie grâce à des tableaux réalisés par les référentes de ces groupes : pain, fromage, dessert, vaisselles, et participation au nettoyage de la salle de repas.

Pour ce qui est de la gestion des conflits ou des bêtises, l'animateur se doit avec les enfants d'une explication des faits et d'un retour envers l'équipe d'animation de ce qu'il sait passer.

L'animateur se doit de donner une sanction éducative ou en cas de bêtises il se doit de veiller à la réparation de celle-ci. (ex : l'enfant cours dans les salles -> l'animateur se doit de demander à l'enfant de faire demi-tour et de revenir en marchant.)

L'animateur doit veiller à l'utilisation de son téléphone portable personnel. Lors des divers temps avec les enfants les animateurs doivent être joignable sans l'utiliser à des fins personnelles. Si l'utilisation à des fins personnels est inévitable, il faut en informer la direction.

Aucuns enfants de moins de 6 ans n'est autorisé à quitter l'enceinte du périscolaire sans être accompagné d'un majeur de plus de 18ans. Pour les enfants de plus de 6 ans une demande écrite, datée et signée sera demandé pour les laisser partir sans adultes. Si une personne non connue de l'équipe d'animation et qui ne se trouve pas dans la liste des personnes autorisés à récupérer les enfants, celle-ci devra montrer une carte d'identité ou tout autres documents d'identité valables.

Aucuns médicaments (même doliprane) ne sera donné aux enfants sans une ordonnance d'un médecin au nom de l'enfant. Nous accueillons des enfants avec un PAI ( projet d'accueil individualisé).

Des trousse à pharmacie sont à disposition (hors vue des enfants) en cas de blessure d'un enfant.

### Cadre pédagogique

*« Intentions globales du projet éducatif*

*Permettre aux jeunes, enfants et adolescents vivant dans le milieu rural de s'épanouir tout en leur préservant des chances de devenir des adultes responsables, ayant prise sur ce milieu, capables de s'épanouir et d'y vivre heureux. Le loisir est un élément essentiel de la condition humaine (et de la condition au bonheur).*

*Pour l'enfant, il est essentiellement détente, jeu et source de joie. Il doit contribuer à développer le goût de la culture, la curiosité pour la joie de connaître, la recherche pour la joie de la découverte, favoriser la spontanéité, élever au dépassement.*

*La promotion de l'homme n'est convenable que dans la liberté, essentiel à son épanouissement ; l'usage de la liberté est difficile. Il induit la maîtrise de soi, le respect de l'individu reconnu pour lui-même, la responsabilité et la relation avec l'autre.*

*Ces valeurs s'acquièrent par l'éducation et cela dès la petite enfance.*

*Le choix du mode d'éducation est l'affaire des parents.*

*Dans la première période de sa vie, l'enfant apprend essentiellement par identification au milieu parental. Progressivement, divers relais éducatifs interviennent dans ce rôle, au fur et à mesure que l'enfant grandit et cela jusqu'à ce que le jeune soit à même de disposer de sa responsabilité.*

*La famille est :*

- la cellule de base qui accueille l'enfant,*
- mais aussi un moyen d'éducation,*
- un secteur qui conduit l'enfant vers l'âge adulte,*
- un lien privilégié d'apprentissage de l'autonomie,*
- une base irremplaçable qui permet à l'enfant de développer ses richesses propres en même temps que l'auteur de ce développement.*

*Le rôle de l'éducateur est de l'aider dans ses choix, par la mise en place, de conditions favorables.*

*Travaillant en étroite relation avec la famille et son environnement, il respecte les choix de l'enfant et ceux de la famille.*

*En effet, la famille délègue une mission d'éducation, mais reste le maître d'œuvre de celle-ci. »*

## « Vivre Ensemble »

Cette année, le vivre ensemble sera mis en avant à travers nos activités et notre mode de fonctionnement. Suite à un constat de là par de l'équipe d'animation, les enfants ont besoin de se rappeler ce que c'est le « vivre ensemble » en collectivité.

### Objectifs pédagogiques

- **Apprendre à coopérer et s'entraider**
  - ➔ Participer aux tâches de la vie quotidienne (rangement, mise de table...)
  - ➔ Aider les plus jeunes ou ceux en difficultés dans une action ou un jeu
  
- **Sensibiliser les enfants aux règles de vie collective**
  - ➔ Apprendre à respecter les règles de vie du groupe
  - ➔ Utiliser un langage respectueux avec les autres enfants et adultes
  - ➔ Appliquer les formules de politesse (bonjour, s'il te plaît...)
  - ➔ Prendre soin du matériel et des espaces communs
  
- **Permettre à chacun de trouver sa place dans le groupe**
  - ➔ S'exprimer devant le groupe et écouter les autres
  - ➔ Donner son avis tout en respectant celui des autres
  - ➔ Participer aux décisions collectives (choix activités, règles...)

Différentes formes d'animation ont été soulevés lors de discussion avec l'équipe d'animation :

- Un jeu de l'oie pour valoriser le comportement des enfants.
- Des badges pour valoriser les actions d'autonomie des petits.
- Un tableau de répartition des tâches lors de services des midis.
- Des jeux collectifs extérieurs.
- Choix des goûters et des petits déjeuner avec les enfants.
- ..etc
- 

### Déroulement d'une activité

Dans l'idéale, la préparation et la mise en place de l'activité doivent être faites avant la prise en charge du groupe d'enfants.




L'animateur connaît son public et ses besoins. Il sait s'adapter en cas de non faisabilité entière ou partielle de son activité.

Nous demandons aux enfants de participer au rangement.

Les animateurs terminent de ranger et nettoient leurs activités quand les enfants sont partis à l'école.

### Evaluations

Grâce à la grille ci-dessous, l'équipe d'animation évalue ses activités proposées aux enfants en réunion hebdomadaire. Ce tableau est une aide à l'évaluation quantitative.

				Points d'amélioration
Est-ce que les enfants ont participé aux activités ?				
Est-ce que l'activité a été adaptée à l'âge des enfants ?				
Est-ce que l'activité a plu aux enfants ?				
Est-ce que l'animateur a su s'adapter face aux imprévus ?				
Est-ce que l'activité a été préparée en amont ?				
Est-ce que l'activité a été rangée et le matériel remis à sa place ?				

Pour nous permettre de faire un bilan qualitatif, les enfants sont les principaux acteurs des jeux/ activités donc ce sera eux les principaux évaluateurs.

Les animateurs pourront créer des jeux tel que le jeu des camps (Oui/Non), ou ils pourront écouter ce que les enfants pensent de leurs jeux/activités en parlant avec eux.